



Challenge T.A.R. KERHERVY

07/08 mars 2026

CSBT Lanester

Amis tireurs,

Le **CSBT** est heureux de vous inviter dans ses locaux à l'occasion du **challenge amical T.A.R. KERHERVY 2026**, le samedi 7 mars et le dimanche 8 mars 2026.

REGLEMENT :

Suivant le règlement FFTir TAR du 12 janvier 2026.

Dispositions générales :

Il n'y aura pas d'arbitrage officiel, ni de contrôle des armes. Cependant, tout écart au règlement sera sanctionné par un classement hors match.

Les plaquettes caoutchouc sur les CZ Shadow sont acceptées.

DISCIPLINES :

Distance 100m 5 postes cible C50

- 810 Fusil à répétition
- 811 Fusil modifié gros calibre
- 812 Fusil modifié petit calibre
- 813 Fusil à répétition manuelle ou semi-automatique ou modifié, assis, S3 et para-tirs
- 815 Fusil semi-automatique "Gros Calibre"
- 816 Fusil semi-automatique "Petit Calibre" cal.222 et 223

Distance 50 m 4 postes cible C50

- 820 Carabine militaire d'initiation 22LR
- 822 Carabine militaire d'initiation 22LR, assis, S3 et para-tirs
- 823 Carabine militaire match 22LR

Distance 25/50 m 1 poste gong

- 821 Carabine semi-automatique 22LR

Distance 25 m 12 postes / 2 postes gongs

- 830 Pistolet / Revolver
- 831 Pistolet / Vitesse réglementaire
- 832 Pistolet / Revolver - Armes "authentiques"

Les tireurs seront limités à trois tirs au 100m par tireur dans un premier temps. Après clôture des inscriptions, les postes vacants à 100m pourront être attribués aux tireurs désirant tirer des séries supplémentaires.

Possibilité de tirer 820 et 823.

PROGRAMME, HORAIRE ET INSCRIPTIONS :

Voir feuille annexe, les inscriptions devront faire retour (destinataire Tristan DOSTAL) accompagnées de leur règlement avant le 26/02/2026 (chèque rédigé à l'ordre du *Club Sportif Bretagne Tir*), ou par mail et virement bancaire (RIB en pièce jointe).

INSCRIPTIONS ET TARIFS :

Le montant des engagements individuels est dégressif : 8 € pour le 1^{er} tir, 7 € pour chaque tir suivant.

La fiche d'engagement individuelle (ci-joint) est à expédier uniquement à l'adresse indiquée en bas de page, ou par mail si le règlement est fait par virement.

Seules les inscriptions utilisant cette fiche et dont le règlement sera joint, seront acceptées.

Les inscriptions seront validées suivant la date de réception.

Merci de respecter la date limite.

Les repas du samedi et du dimanche se tiendront au stand, sur réservation et à régler d'avance.

DÉROULEMENT :

- 5 pas de tir à 100m, 5 pas de tir à 50m (4+1 semi-auto), 12 pas de tir à 25m.
- Les tireurs sont priés de se présenter ½ heure avant l'épreuve à l'accueil, munis obligatoirement de leur licence de l'année courante valide, en mode digital ou papier.
- Les armes utilisées seront conformes à la législation en vigueur.
- Les séries du vendredi seront réservées en priorité au personnel d'encadrement du challenge, arbitres et bénévoles.

CLASSEMENT :

- Il y aura un classement individuel par discipline.
- Un classement par équipe sera établi : équipe de trois tireurs d'un même club dans la même discipline (exemple : trois tireurs du CSBT tirant au fusil à verrou). L'inscription des équipes est automatique.

REMISE DES PRIX :

- La remise des prix aura lieu le dimanche 8 mars à partir de 17h00 et sera suivie d'un vin d'honneur.
- Une médaille et des lots seront remis aux trois premiers de chaque discipline, ainsi qu'un Diplôme pour les premières équipes.

CONTACTS :

CSBT - CLUB SPORTIF BRETAGNE TIR LANESTER

Kerhervy, théâtre de plein air, cimetière de bateaux, 56600 Lanester

GPS : N 47°46'21" (47.77263) W 003°18'5" (3.30145)

Tristan DOSTAL

2 Impasse Gracchus-Babeuf, 56600 LANESTER

Mail : t.dostal@hotmail.fr



Challenge T.A.R. Kerhervy

07/08 mars 2026

CSBT Lanester

ANNEXE

DISCIPLINES PROPOSEES :

Stand 100m 5 postes

- 810 Fusil à répétition
- 811 Fusil modifié gros calibre
- 812 Fusil modifié petit calibre
- 813 Fusil à répétition manuelle ou semi-automatique ou modifié, assis, S3 et para-tirs
- 815 Fusil semi-automatique "Gros Calibre"
- 816 Fusil semi-automatique "Petit Calibre" cal.222 et 223

Stand 50 m 4 postes

- 820 Carabine militaire d'initiation 22LR
- 822 Carabine militaire d'initiation 22LR, assis, S3 et para-tirs
- 823 Carabine militaire match 22LR

Stand 25/50 m 1 poste

- 821 Carabine semi-automatique 22LR

Stand 25 m 12 postes

- 830 Pistolet / Revolver
- 831 Pistolet / Vitesse réglementaire
- 832 Pistolet / Revolver - Armes "authentiques"

HORAIRES DE TIR :

Horaires de Tir Stand 25/50m, 50m et 100m (séries/horaires)

Vendredi	Samedi	Dimanche	
V1 14h00	S1 09h00	S5 14h00	D1 09h00
V2 14h45	S2 09h45	S6 14h45	D2 09h45
V3 15h30	S3 10h30	S7 15h30	D3 10h30
V4 16h15	S4 11h15	S8 16h15	D4 11h15
		S9 17h00	

(2 tireurs par horaire au 25/50m)

Horaires de Tir Stand 25m (séries/horaires)

Vendredi	Samedi	Dimanche	
	S1 09h00 S2 09h45 S3 10h30 S4 11h15	830 / 832 831 830 / 832 831	D1 09h00 D2 09h45 D3 10h30 D4 11h15
	PAUSE		
V1 14h00	831	S5 14h00	830 / 832
V2 14h45	830 / 832	S6 14h45	831
V3 15h30	831	S7 15h30	830 / 832
V4 16h15	830 / 832	S8 16h15	831
	S9 17h00	830 / 832	17h00 PALMARES

FEUILLE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

A renvoyer

Merci de compléter **lisiblement** les champs ci-dessous afin que nous puissions vous satisfaire et vous prévenir en cas de problème

FICHE D'ENGAGEMENT CHALLENGE TAR de KERHERVY 2025

Nom		Prénom	
Adresse			
Club		N° de Licence	
Téléphone		Mail	

Disciplines et Horaires choisis

	810	811	812	813	815	816	820	822	823	821	830	831	832
Séries													
Horaires													

TARIFS

INSCRIPTION AUX TIRS

Premier tir :	8,00	€uros	>	1	x	8 €	=	8	€
Suivants	7,00	€uros	>	...	x	7 €	=		
				Total (1)			=		

INSCRIPTIONS AUX REPAS ► les repas et engagements sont payables lors de l'inscription

Nom _____ Prénom _____ Club _____

Repas du Samedi midi 07 mars	...	Personne(s) x 20 €.=	_____ €
Repas du Dimanche midi 08 mars	...	Personne(s) x 20 €.=	_____ €
Total (2)		=	_____ €

A régler à l'inscription avec l'envoi de votre feuille d'engagement

Total (1+2) = _____ €

Merci de réserver et de payer vos repas et tirs avec l'envoi de votre inscription au Challenge :

- Par courrier pour le 26 février 2026 au plus tard, un chèque par participant (à l'ordre du 'CSBT').

A renvoyer à : **Tristan DOSTAL, 2 Impasse Gracchus-Babeuf, 56600 LANESTER**

- Ou bien par mail et virement sur le compte du CSBT (RIB ci-joint) pour le 26 février au plus tard.

Adresse mail : **t.dostal@hotmail.fr**